

## COMPTES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2019

### ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE - ACTIF

ACTIF CONSOLIDÉ (en MAD)	30/06/2019	31/12/2018
Goodwill	50 606 694	50 606 694
Immobilisations incorporelles	689 034	249 806
Immobilisations corporelles	58 995 560	15 369 490
Immeubles de placement		
Titres mis en équivalence		
Autres actifs financiers		
- Dont prêts et créances	213 735	213 735
- Dont actifs financiers détenus jusqu'à échéance		
- Dont titres disponibles à la vente		
Actifs d'impôts différés	8 827 497	487 044
Autres actifs non courants		
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>119 332 521</b>	<b>66 926 769</b>
Stocks et encours net		
Créances clients net	694 726 702	541 422 653
Autres créances courantes nettes	108 187 732	105 710 679
Autres actifs financiers		
- Dont actifs financiers AFS		
- Dont prêts et créances nets		
- Dont actifs financiers détenus jusqu'à échéances		
Trésorerie et équivalent de trésorerie	40 255 506	7 748 188
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>	<b>843 169 940</b>	<b>654 881 520</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>962 502 461</b>	<b>721 808 289</b>

### ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

GROUPE AFMA (en MAD)	30/06/2019	30/06/2018
Chiffre d'affaires	111 680 272	107 806 476
Autres produits de l'activité	10	267 900
<b>PRODUITS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES</b>	<b>111 680 282</b>	<b>108 074 376</b>
Achats consommés	(24 139 589)	(27 270 298)
Charges de personnel	(26 690 839)	(24 160 431)
Impôts et taxes	(846 342)	(823 951)
Autres produits et charges d'exploitation		
Dotations nettes aux amortissements, dépréciations et aux provisions	(6 062 303)	(3 151 708)
<b>CHARGES DES ACTIVITÉS ORDINAIRES</b>	<b>(57 739 073)</b>	<b>(55 406 388)</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION COURANT</b>	<b>53 941 209</b>	<b>52 667 988</b>
Cessions d'actifs		
Charges de restructurations		
Cessions de filiales et participations		
Écarts d'acquisition négatifs		
Autres produits & charges d'exploitation non courants	(790 777)	(9 537 860)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>53 150 432</b>	<b>43 130 128</b>
coût de l'endettement net	(2 450 899)	227 327
Autres produits financiers	-	240 584
Autres charges financières	35 047	(3 860)
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>(2 415 852)</b>	<b>464 051</b>
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔT DES ENTREPRISES INTÉGRÉES</b>	<b>50 734 580</b>	<b>43 594 179</b>
Impôts sur les sociétés	(15 294 543)	(11 386 191)
Impôt différé	(155 156)	(14 422)
<b>RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES</b>	<b>35 284 881</b>	<b>32 193 566</b>
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence		
<b>RÉSULTAT NET DES ACTIVITÉS POURSUIVIES</b>	<b>35 284 881</b>	<b>32 193 566</b>
Résultat net des activités abandonnées		
<b>RÉSULTAT DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b>	<b>35 284 881</b>	<b>32 193 566</b>
Intérêts minoritaires	(39 304)	(61 831)
<b>RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE</b>	<b>35 245 577</b>	<b>32 131 735</b>
<b>RÉSULTAT DE BASE PAR ACTION (EN MAD)</b>	<b>35,25</b>	<b>32,13</b>

### PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Entité	Activité	Pourcentage de contrôle	Type de contrôle	Méthode de consolidation
AFMA SA	Courtage en assurance	Mère	Mère	Mère
AFMA Rabat	Courtage en assurance	100	Contrôle exclusif	Intégration globale
AFMA Marrakech	Courtage en assurance	100	Contrôle exclusif	Intégration globale
AFMA Tanger	Courtage en assurance	100	Contrôle exclusif	Intégration globale
AFMA Agadir	Courtage en assurance	88	Contrôle exclusif	Intégration globale
AFMA Fès	Courtage en assurance	100	Contrôle exclusif	Intégration globale
MCA	Courtage en assurance	100	Contrôle exclusif	Intégration globale
AFMA Oujda	Courtage en assurance	99	Contrôle exclusif	Intégration globale
CAM	Courtage en assurance	100	Contrôle exclusif	Intégration globale
AFMA LAÏYOUNE	Courtage en assurance	100	Contrôle exclusif	Intégration globale

### ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE - PASSIF

PASSIF CONSOLIDÉ (en MAD)	30/06/2019	31/12/2018
Capital	10 000 000	10 000 000
Primes d'émission et de fusion		
Réserves	(21 471 663)	6 139 762
Résultats	35 245 577	49 784 426
Écarts de conversion		
<b>CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE</b>	<b>23 773 914</b>	<b>65 924 188</b>
Réserves minoritaires	(131 726)	(91 056)
Résultat minoritaire	39 304	27 215
<b>CAPITAUX PROPRES PART DES MINORITAIRES</b>	<b>(92 422)</b>	<b>(63 841)</b>
<b>CAPITAUX PROPRES D'ENSEMBLE</b>	<b>23 681 492</b>	<b>65 860 347</b>
Dettes financières non courantes :		
- Dont dettes envers les établissements de crédit	6 098 112	7 860 432
- Dont obligations locatives non courantes - IFRS 16	67 649 100	
Provisions non courantes		
Avantages au personnel		
Autres passifs non courants		
Impôt différé passif	122 498	122 500
<b>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</b>	<b>73 869 710</b>	<b>7 982 932</b>
Provisions courantes	1 237 517	1 237 517
Dettes financières courantes :		
- Dont passifs financiers détenus jusqu'à échéance		
- Dont dettes envers les établissements de crédit	33 222 710	50 315 825
- Dont obligations locatives courantes - IFRS 16	5 954 507	
Dettes fournisseurs	686 292 067	534 571 454
Autres passifs courants	138 244 458	61 840 214
<b>TOTAL DETTES COURANTES</b>	<b>864 951 259</b>	<b>647 965 010</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>962 502 461</b>	<b>721 808 289</b>



40, Boulevard Anfa  
Casablanca



Jet Business Class 16-18 Lot Attawfik - Rte de l'Aéroport  
Casablanca

#### ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DES AUDITEURS INDEPENDANTS SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE CONSOLIDEE DU GROUPE AFMA PERIODE DU 01<sup>ER</sup> JANVIER AU 30 JUIN 2019

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société AFMA et de ses filiales (Groupe AFMA) comprenant l'état de la situation financière, le compte de résultat, ainsi qu'une sélection de notes annexes les plus significatives au terme du semestre couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2019. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 23.681 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 35.285.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire de l'état de la situation financière, du compte de résultat ainsi que de la sélection de notes annexes les plus significatives, ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe AFMA arrêtés au 30 juin 2019, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS).

Casablanca, le 26 septembre 2019

KPMG

*M. Mostafa FRAIHA*  
KPMG  
40, Bd d'Anfa 1<sup>er</sup> Etage - Casablanca  
Téléphone : 212 5 22 29 33 04  
Télécopie : 212 5 22 29 33 05  
ICE 001528604000091

Mostafa FRAIHA  
Associé

AFRIC AUDIT CONSEIL

*Ayoub ES-SAHRAOUI*  
AFRIC AUDIT CONSEIL  
Jet Business Class, Lot Attawfik  
16-18 Sidi Maarouf Casablanca  
RC : 101121

Ayoub ES-SAHRAOUI  
Associé

AFMA S.A.

CAPITAL SOCIAL : 10.000.000 DIRHAMS  
SIÈGE SOCIAL : 22, BOULEVARD MOULAY YOUSSEF - CASABLANCA  
RC CASABLANCA N° 22463 • I.F N° 01020480 • TP N° 35545267

## NOTE RELATIVE AUX ÉTATS DE SYNTHÈSE DU PREMIER SEMESTRE 2019

### 1. PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers consolidés du Groupe AFMA à fin juin sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales adoptées au sein de l'Union Européenne et telles que publiées à cette même date.

Les états financiers consolidés à fin Juin 2019 au même titre que ceux des années antérieures, sont publiés selon le référentiel IAS-IFRS. Les méthodes comptables ont été complétées par les dispositions de la nouvelle norme IFRS 16 dont l'application est obligatoire à partir de janvier 2019.

### 2. NORMES ET AMENDEMENTS APPLICABLES A PARTIR DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2019

#### 2.1. NORME IFRS 16 PORTANT SUR LES CONTRATS DE LOCATION

La norme IFRS 16 a été publiée en janvier 2016, en remplacement de la norme IAS 17 « contrats de location »

La nouvelle norme a pour objet de :

- Apprécier l'incidence des contrats de location sur les états financiers
- Donner une image fidèle des opérations relatives aux contrats de location

Les principaux apports de cette nouvelle norme portent sur :

- La suppression du modèle dual de comptabilisation pour les preneurs (Location simple Vs Location financement)
- L'institution d'un modèle unique aboutissant à la constatation d'un droit d'utilisation à l'actif en contre partie d'une obligation locative au passif
- L'ajout des coûts initiaux liés à l'obtention du contrat de location à la valeur comptable de l'actif sous-jacent

Lors de la comptabilisation d'un contrat de location, la norme IFRS 16 prévoit la distinction entre :

- La partie loyer en rémunération du droit d'utilisation de l'actif selon IFRS 16 avec création d'une dette de location au bilan
- La partie liée à une autre prestation de services comme une charge d'exploitation

#### MESURE DE TRANSITION

Le Groupe AFMA a retenu la méthode de rétroactivité partielle en évaluant l'actif comme si la norme IFRS 16 avait été appliquée depuis le début du contrat de location, mais en utilisant le taux d'emprunt marginal à la date de la transition.

#### DURÉE

La durée retenue par le groupe AFMA est relatée comme suit et ce en fonction des types de contrat :

- 5 ans pour les contrats de location longue durée « Matériel de transport »
- 21 ans pour les contrats de location des immeubles.

La durée de (21 ans) pour les contrats de location des constructions est retenue pour les considérations suivantes :

- Principalement, l'existence des contrats dont la durée de location écoulée entre l'année en cours et leur date de début est supérieure ou égale à 12 ans
- Le fait que le locataire dispose juridiquement d'un droit au bail lui permettant le renouvellement de son bail pour des périodes triennales (option de prolongation), ainsi que l'intention du locataire de poursuivre ses activités dans les mêmes locaux

### TAUX D'ACTUALISATION

Selon la norme IFRS 16, le taux d'actualisation est le taux d'intérêt implicite du contrat de location ou à défaut le taux marginal d'endettement du Groupe AFMA. C'est le taux d'intérêt que le Groupe AFMA aurait à payer pour emprunter, pour une durée et avec une garantie similaire, les fonds nécessaires pour se procurer un bien de valeur similaire à l'actif au titre de droit d'utilisation dans un environnement économique similaire.

Pour le groupe AFMA, le taux d'actualisation est estimé à 7% (Taux marginal d'endettement).

### 2.2. L'INTERPRÉTATION IFRIC 23

L'IFRIC 23 clarifie les dispositions d'IAS 12 « impôt sur le résultat » et précise la manière dont les incertitudes liées aux impôts sur le résultat doivent être présentées dans les comptes annuels du groupe. Le Groupe AFMA a adopté les choix et les options normatives liés à cette interprétation. Le groupe AFMA n'a pas relevé d'incertitudes à la date d'arrêt des comptes du premier semestre 2019.

### 3. INFORMATIONS GÉNÉRALES

Société anonyme au capital de 10.000.000 DHS et cotée en bourse depuis décembre 2015, AFMA opère depuis plus de 65 ans dans le secteur du conseil et du courtage en assurance et réassurance.

Le Groupe AFMA s'étend aujourd'hui dans les principales villes du royaume, de Tanger à Laâyoune en passant par Rabat, Fès, Oujda, Marrakech et Agadir et gère en consolidé plus de 1.7 milliards de DHS en primes.

### 4. PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

- Renouvellement de la certification ISO 9001 version 2015.
- Obtention du label RSE.
- Confirmation d'AFMA « Entreprise sans tabac » pour la quatrième année consécutive.
- L'abattement fiscal de l'impôt sur les sociétés accordé lors de l'introduction en bourse n'est plus applicable cette année. De ce fait, le taux de l'IS applicable sera ramené au taux en vigueur.

### 5. PRINCIPAUX AGRÉGATS FINANCIERS

#### A. COMPTES SOCIAUX

Les produits d'exploitation s'élèvent à 99.859 KMAD pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier à fin Juin 2019, contre 96 863 KMAD au titre du premier semestre de 2018, soit une augmentation de 3%.

Le résultat net s'établit à 34.684 KMAD pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier à fin Juin 2019, contre 33.195 KMAD pour la même période de l'année précédente, soit une progression de 4%.

Le total de l'actif au 30 Juin 2019 est de 803.568 contre 645.295 KMAD à fin décembre 2018.

#### B. COMPTES CONSOLIDÉS

Les produits d'exploitation s'élèvent à 111.680 KMAD pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier à fin juin 2019, contre 108.074 KMAD au titre du premier semestre de 2018, soit une augmentation de 3%.

Le résultat net part du groupe s'établit à 35.246 KMAD pour la période allant du 1<sup>er</sup> Janvier à fin Juin 2019, contre 32.132 KMAD au titre du premier semestre de 2018, soit une augmentation de 10%.

Le total de l'actif au 30 juin 2019 est de 962.502 KMAD contre 721 808 KMAD à fin décembre 2018.

L'ENSEMBLE DES ÉTATS FINANCIERS ET LES NOTES ANNEXES SONT CONSULTABLES SUR LE SITE INTERNET SUIVANT :

<http://afma.ma/communicationfinanciere>